

Conditions et consignes de conduite des scooters/vespas

Ces règles sont établies, pour votre, et notre sécurité, et pour vous permettre de rouler à votre aise, en évitant tout désagrément inutile !

Heure de départ – lieu de rassemblement = Refuge Kapelleberg 16 te 9680 Maarke-Kerkem

Notre établissement est également un centre de séminaires/d'événements et un B&B comprenant 7 chambres d'hôtes. Nous vous demandons (sauf s'il en aura été convenu autrement) de vous **enregistrer avec ponctualité entre 10h45 et 11h00** pour des raisons de logistique. Les retardataires risqueraient de n'avoir plus aucun Vespa de disponible, et aucun remboursement n'est possible dans ce cas, ou dans le cas d'une non-présentation. Nous vous recommandons donc d'installer votre GPS en avance pour estimer la distance à parcourir jusqu'à nous. En cas de mauvais temps (temps pluvieux) nous reportons gratuitement l'excursion à un moment où le temps sera plus clément ([à convenir ensemble](#), au moins 48h à l'avance). Dans la mesure du possible, **faites du covoiturage !** (places de parking limitées).

Quels sont les prescriptions minimales en matière de permis de conduire pour une excursion en vespas/scooters ?

Pour un vélomoteur classe B (50cc)

Vous êtes né avant 15/2/1961? Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de permis de conduire.

Vous êtes né après 15/2/1961? Dans ce cas, vous avez besoin d'un permis de conduire de catégorie AM (autrefois A3), A ou B. Âge minimal requis: 16 ans.

Tuyau: Né après 15/2/1961 & 16 ans ou plus âgé, et vous n'avez pas encore de permis de conduire? Alors 4h de leçons de conduite dans une auto-école agréée sont suffisantes pour obtenir votre permis de conduire AM (certificat sans examen)... Et voilà, vous pourrez rouler en vespa. Il n'y a aucune prescriptions de vêtements particulières réglementaires.

Pour une moto jusqu'à 125 cc

Vous êtes le détenteur d'un permis, catégorie A, A1 ou A2, ou bien vous avez obtenu votre permis de conduire de catégorie B avant le 01/05/2011 = OK pour conduire un 125cc.

Si votre permis (cat. B) est postérieur au 1/5/2011, il y a alors deux possibilités:

- vous avez votre permis depuis au minimum 2 ans : vous devrez suivre 4 heures d' auto-école dans une école reconnue / agréée (sans examen). L'auto-école vous donnera alors un certificat vous permettant de chercher un nouveau permis à la commune, cas prévu au code 372 (= OK pour des véhicules 125 cc)
- vous n'avez pas votre permis depuis au minimum 2 ans, et vous voulez obtenir votre permis cat. A1 ? : vous devez avoir au moins 18 ans et suivre 9h d'auto-école + réussir l'examen théorique et pratique !

Prescriptions vestimentaires

Attention: pour des motos à partir de 125 cc, il y a des prescriptions vestimentaires obligatoires ; à défaut : 55 euros minimum d'amendes pour ceux qui ne les respectent pas: des gants* (n'importe quel type) + des chaussures qui couvrent vos chevilles + un pantalon long et un haut avec des manches longues. Nous-même vous conseillons de porter un manteau imperméable et coupe-vent + des lunettes de soleil. Ici, nous avons des fleeces et des vestes en fluo à votre disposition. * nous avons des gants Richa avec lesquels vous pouvez utiliser votre portable pour un montant de 49,45€

Finalemment

Rouler en vespa constitue un risque de sécurité trop grand pour des conducteurs qui mesurent moins de 1m55, ou pour des couples qui conduisent à 2 de plus de 175 kg au total. Nous déclinons toute responsabilité pour des enfants qui mesurent moins de 1m55 et qui sont assis à l'arrière (aucun soutien pour les pieds ou le dos + les casques non adéquats = inconfortable et non sécurisé). Nous déclinons également toute responsabilité juridique pour l'utilisation d'un scooter/vespa sans permis approprié. Et ceux qui perdent leur GPS recevront une facture pour un nouveau appareil équivalent de remplacement.

En résumé: Nous prévoyons une journée de plaisir, *sans soucis, en toute quiétude*, pour tous les gens qui suivront les instructions et les accords ci-dessus, après que le locataire/organisateur de l'événement aura pu confirmer que tous les conducteurs ont bien le permis de conduire exigé et obligatoire requis. Du fait de votre réservation en ligne, vous déclarez être d'accord avec nos conditions décrites ci-dessus et vous engagez à les partager avec tous les membres de votre groupe.